



abus du pere sur la garde d'enfant

Par **lilie112**, le **11/10/2010** à **12:52**

Bonjour,

Mon ex mari a la garde de notre fille un weekend sur deux, cependant il se présente souvent à la sortie de l'école pour discuter avec elle en a t il le droit?

Merci de vos réponses

Par **Domil**, le **11/10/2010** à **13:24**

La question est surtout : en quoi est-ce gênant qu'un père vienne discuter avec son enfant, sans gêner en quoi que ce soit votre vie ?

L'enfant est sur la voie publique, je ne vois pas en quoi n'importe qui n'aurait pas le droit de lui parler.

Par **Claralea**, le **11/10/2010** à **18:19**

Ce n'est pas parce qu'il a un droit de garde un week end sur deux que son père n'a pas le droit de lui parler dans la rue ni de lui téléphoner.

Peut être que ça ne vous plait pas à vous, mais dans ce cas, ne pensez qu'à votre fille, et dites vous que ça doit lui faire bien plaisir d'avoir un papa qui pense à elle, et elle doit être bien fière qu'il vienne la voir à la sortie de l'école comme tous ses petits camarades.

Faire passer le bonheur de ses enfants avant ses propres griefs